

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf,  
Le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, DONNE, DESSAUVAGES LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHUPIN, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, LE VACON.

Date de convocation

19 septembre 2019

A l'exception de :  
Madame LE PAPE a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.  
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.  
Monsieur DEUX a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur SAILLANT.  
Monsieur BELLINOT a donné pouvoir à Monsieur LE VACON.  
Madame RUSSELL.  
Monsieur DUBOIS.  
Madame HUCHET.

Date du  
Conseil Municipal

25 SEPTEMBRE 2019

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents---- 24

Votants ----- 30

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAZIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### **24/ AVENANT N°2019-01 A LA CONVENTION D'ACCES A L'ESPACE SECURISE « MON COMPTE PARTENAIRE » ET AU CONTRAT DE SERVICE PRIS EN APPLICATION ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE ET LA VILLE DE PORNICHET – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**RAPPORTEUR** : Monsieur DONNE, adjoint au Maire

#### **EXPOSE** :

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

Lors de sa séance du 17 mai 2017, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » ainsi qu'au contrat de service, permettant l'application de la convention afin de bénéficier d'un accès aux dossiers des allocataires, pour simplifier les démarches administratives des familles.

La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique propose la signature d'un avenant qui a pour objet de modifier la liste des services ouverts. En effet, la transmission des données entre la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Collectivité pour justifier du fonctionnement et des données financières des équipements subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique passera désormais par cet espace.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant n°2019-01 à la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » et au contrat de service pris en application entre la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Ville de Pornichet.

DELIBERATION :

⇒ Vu la délibération du Conseil Municipal n°17.05.26 en date du 17 mai 2017 approuvant la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » et au contrat de service,

⇒ Vu le projet d'avenant n°2019-01 ci-annexé,

⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 18 septembre 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'avenant n°2019-01 à la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » et au contrat de service pris en application entre la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur DONNE, à le signer et à en assurer l'exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*